

CONSEIL ET VENTE DE PIÈCES D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

5347 - DEP - 1095 h

FRAIS DE FORMATION 2026-2027

I. Cahiers d'exercices et reprographie

Systèmes de tenue de route, de freinage et d'échappement	20,49 \$
Organes de transmission, moteur et systèmes de support du moteur	35,20 \$
Systèmes électriques, électroniques, de contrôle du confort et carrosserie	25,27 \$
Manipulation et gestion de la marchandise	18,49 \$
Technologie de l'information, recherche de pièces et communication en langue seconde	18,49 \$
Équipement et outillage d'un atelier	22,86 \$
Service à la clientèle, facturation et perception de paiements	20,89 \$
Introduction aux systèmes spécifiques des véhicules hybrides et électriques	18,49 \$

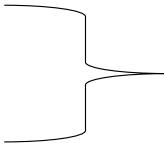
TOTAL: Montant à payer au centre

180,18 \$

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

II. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

5 stylos à encre bleue		
3 crayons à mine		
1 gomme à effacer		
1 surligneur		15,00 \$
Cadenas		10,00 \$
Souliers noirs à cap d'acier CSA (triangle vert)		100,00 \$
Pantalons noirs. Quantité recommandée: 2		60,00 \$
	Coût approximatif	185,00 \$

III. Uniformes obligatoires à vous procurer chez le fournisseur de votre choix*

Polos avec le logo du centre. Quantité recommandée: 3	150,00 \$
Veste noire avec le logo du centre	75,00 \$
	Coût approximatif 225,00 \$

*Vous aurez les informations lors de votre rencontre d'accueil

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.